



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## fonctionnement

Question écrite n° 4039

### Texte de la question

M. Léonce Deprez ayant noté avec intérêt l'annonce qu'elle avait faite le 26 août 1997 de rouvrir « au moins 800 classes primaires pour la rentrée scolaire 1997-1998 », demande à Mme le ministre délégué chargé de l'enseignement scolaire si elle peut dresser un premier bilan des classes primaires effectivement réouvertes, tant au niveau national que dans la région Nord-Pas-de-Calais et singulièrement dans le département du Pas-de-Calais qu'il représente au Parlement.

### Texte de la réponse

Le Gouvernement a partagé les inquiétudes qui se sont exprimées au sujet des fermetures de classes. Le service public de l'éducation joue un rôle essentiel pour l'aménagement du territoire et l'égalité des chances. C'est pourquoi il a été décidé de dégager des moyens supplémentaires afin de rouvrir un certain nombre de classes. 1 262 classes ont été rouvertes lors de cette rentrée en tenant compte de deux priorités : les écoles rurales qui ont fait des efforts de regroupement pédagogique et d'équipement et dans lesquelles la fermeture de classe a été vécue comme une blessure et comme un risque important d'accélération de la désertification ; les zones d'éducation prioritaires et les quartiers en grande difficulté, où les indicateurs économiques sont révélateurs des difficultés sociales des familles. Dans la région Nord-Pas-de-Calais 74 classes ont été rouvertes dont 30 dans le département du Pas-de-Calais (23 en zone urbaine et 7 en zone rurale).

### Données clés

**Auteur :** [M. Léonce Deprez](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 4039

**Rubrique :** Enseignement maternel et primaire

**Ministère interrogé :** enseignement scolaire

**Ministère attributaire :** enseignement scolaire

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 octobre 1997, page 3267

**Réponse publiée le :** 24 novembre 1997, page 4241